

Monsieur le Président, mes chers collègues

Cette délibération traite de notre politique de soutien à la recherche, nous verrons demain celle relative à l'enseignement supérieur. Eu égard au contexte de forte évolution des structures de l'université, et au regard de notre politique datée de soutien à l'enseignement supérieur dans la perspective de la réforme territoriale, si la séparation des champs de nos commissions rend complexe une réflexion d'ensemble, il est pourtant nécessaire de discuter de notre politique universitaire dans sa globalité, tant enseignement supérieur et recherche publique.

Monsieur le Président, mes chers collègues, la place universitaire d'Angers est à la croisée des chemins. Je crois nécessaire de repositionner la politique de notre collectivité, autour de 3 grands critères répondant aux 3 grands défis :

- le développement de la Recherche
- le lien entre université et territoire local
- enfin le meilleur positionnement de nos formations sur le marché international et dans l'alternance.

### **La situation.**

Auparavant, quelle est la situation de cette place universitaire d'Angers?

La place universitaire d'Angers, avec ses antennes, a acquis une visibilité dans le paysage français sous l'impulsion conjointe du Conseil général et de l'Agglomération d'Angers, et je voudrais ici saluer le formidable travail de Daniel Raoul et Christian Gaudin. Avec 35 000 étudiants, on peut faire le constat d'une véritable attractivité des établissements angevins. Notre politique immobilière a renforcé nos 1ers cycles et permis le développement de seconds cycles.

Mais si Angers a une visibilité sur la carte des formations, Angers reste une punaise sur la carte de la Recherche. A ce titre, je voudrais rappeler que pour arriver au niveau de Montpellier ou Grenoble, il faut additionner à Angers, Le Mans et Nantes, mais aussi Rennes, Lannion, Brest, Lorient. Il faut réunir l'ensemble des laboratoires des Pays de La Loire et de Bretagne pour être équivalent à la seule Montpellier ou au seul Grenoble. Cela permet de resituer la place d'Angers.

Or, si Angers ne conserve pas ses étudiants, c'est aussi parce qu'il y a un déficit de notoriété de nos 3è cycles et de nos laboratoires. Si notre soutien via une ambitieuse politique immobilière s'achèvera avec le campus du végétal, force est d'admettre que si nous voulons aujourd'hui consolider nos 2nds cycles, cela passera par l'essor d'Angers sur la carte des 3è cycles et de la Recherche publique. Dans un contexte de réforme territoriale et de concentration des crédits, cela ne pourra se faire sans un repositionnement énergétique de l'action de notre collectivité.

C'est d'autant plus vrai que nous sommes dans une période où le monde universitaire bouge et les partenariats se structurent : avec Le Mans et Nantes dans le cadre du PRES, mais aussi avec les

universités Bretonnes dans le cadre du Grand Emprunt. Parallèlement, la Réforme des collectivités interroge le soutien du Conseil général au-delà de 2014.

C'est dire si nous n'avons que 3 ans pour, avec l'agglo, rendre irréversible l'existence de la place universitaire angevine afin de ne pas prendre le risque de devenir l'antenne de formation de Rennes ou Nantes.

Nous sommes à un tournant et nos subventions à l'université, concentrées dans l'aide à l'enseignement supérieur sont mal ajustées et ne repose que sur l'histoire.

### **I/. Tout d'abord le développement de la Recherche.**

Pour lutter, nos labo angevins vont devoir encore mieux thématiser leurs axes de recherche. A notre niveau, nos collectivités doivent sortir de cette politique de guichet qui aboutit à toujours soutenir les sciences dures en confondant thématiques d'excellence de la Recherche angevine et laboratoires d'excellence de la recherche angevine. Dit autrement, ce n'est pas l'excellence des laboratoires qui définit l'excellence de la thématique. Or, c'est aujourd'hui trop souvent le cas.

Nos sciences humaines et de gestion sont ridiculement faibles, et cela pose problème. Cela tient certes à l'histoire de nos universités et au fait que la catho et nos écoles d'ingénieurs (en dehors de l'ESA) ne font pas ou peu de recherche alors qu'elles sont historiquement les filières de sciences humaines.

Au final, il est insupportable de voir par exemple le pôle enfant, que nous finançons, se tourner complètement vers Nantes ou Rennes faute de laboratoire sur les universités d'Angers.

Quand on évoque cette faiblesse des sciences humaines et de gestion, on me dit à chaque fois, lorsqu'il s'agit de faire le point sur l'allocation de nos moyens, qu'il s'agisse par exemple des post doc ou des bourses doctorales : « oui mais les laboratoires en sciences sociales ne sont pas dynamiques et ne font pas de propositions, on peut pas se mettre à leur place ». Y a du vrai dans ce propos, même si on pourrait disserter longuement sur les causes. Mais franchement, Monsieur le Président, je ne connais pas un seul directeur de laboratoire en sciences sociales et de gestion qui, si on lui propose de bénéficier d'un post-doc le refuserait. Nos laboratoires sont petits et peu reconnus, il faut qu'on les aide plus directement dans leur structuration. **Cela doit passer par une augmentation de nos financements de post doc et de postes d'ingénieur de recherche afin de soulager les enseignants-chercheurs qui gèrent leur recherche en même temps que le développement de leur formation en second cycle.**

Aussi, concernant nos dotations aux laboratoires et programme en sciences sociales, sur les années 2011 et 2012, je souhaiterais que soient directement fléchés « sciences sociales » un effort plus important en post doc, postes d'ingénieur de recherche et en allocations doctorales, sur des thématiques de recherche en lien avec le territoire. Par ailleurs, **je reformule ma proposition concernant l'accueil de thésards CIFRE au sein des organismes satellites du Conseil général** : la sodemel, le comité d'expansion, le CAUE, le Comité départemental du tourisme et même le Conseil général pourrait accueillir chacun un ou 2 doctorants en CIFRE. Vu l'accompagnement par l'Agence nationale de recherche technologique, le coût serait somme toute assez réduit, de l'ordre de 6 000 à 7 000€ par poste, pour une présence à mi-temps dans chaque organisme.

**Au total, avec 100 000€ de fonds mieux répartis et provenant de l'enseignement supérieur, on pourrait amorcer ce mouvement.** C'est là une question de priorité.

De même, si on veut faire d'Angers une place en matière d'enseignement supérieur, il faut conditionner nos dotations de fonctionnement à l'essor de la recherche au sein des établissements privés.

## **II/. 2è grands défis : les liens avec le territoire.**

Afin de ne pas être trop long, j'y reviendrai demain. Mais il est évident que tout financement du fonctionnement de nos établissements d'enseignement supérieur doit inclure un avantage pour le territoire.

## **III/. 3è et dernier grand défi : la formation**

Concernant l'alternance, je ne développerai pas plus. Mais l'autonomie des universités et le développement de la formation tout au long de la vie implique une meilleure professionnalisation des formations. **L'université devra à sa mesure capter les fonds de la formation professionnelle en lien avec les branches professionnelles.** C'est également là un enjeu majeur pour la compétitivité de notre territoire.

Mais surtout, si à titre personnel et politique je crois que l'éducation et la formation ne doivent pas relever du marché, force est d'admettre que le principe de réalité nous oblige à penser la place d'Angers sur la scène internationale, *a fortiori* dans un contexte de grand boom dans ce secteur.

**Notre position est unique en France** avec la moitié des effectifs et de l'offre de formation relevant de la Catho et des institutions privées. C'est un poids historique qui a pesé et pèse encore négativement quant à la recherche angevine, je viens d'en parler. Mais ce peut être, pour nous, un atout considérable pour occuper une place à part en France sur la scène internationale.

Quel est le contexte universitaire international ? Les pays émergents construisent des universités à tour de bras. Mes chers collègues, La Chine ouvre 2 universités par semaine. Vendredi, lorsque vous ouvrirez vos cadeaux, la Chine comptera 2 universités de plus, quant vous souhaiterez la bonne année, elle en aura 4 de plus.

Mais si les pays émergents construisent des bâtiments, ils n'ont pas encore les professeurs qualifiés à mettre dedans. Or, parallèlement, les pays anglo-saxons, traditionnellement positionnés pour les accueillir, sont en quasi faillite et abandonne leurs universités. Pour rappel, les frais d'inscriptions en Angleterre vont passer en 2011 de 3000€ à 9 000€.

En conséquence, les meilleurs étudiants asiatiques ou sud américains cherchent à se repositionner vers d'autres universités.

La compétition internationale sur ce marché internationale de la formation sera simple : l'Europe continentale ou les Etats-Unis.

**Mais si nous voulons tenir la concurrence avec les Etats-Unis et favoriser une culture européenne chez ses futurs dirigeants asiatiques ou sud-américains, et en même temps développer l'emploi local chez nous, il faut d'abord que nos instituts relèvent leur prix** aujourd'hui trop faibles, et de fait perçus comme de moindre qualité. En ce sens, accompagner nos instituts vers une plus grande ouverture à l'internationale va de pair avec la recherche d'un autofinancement et donc d'un moindre soutien de notre collectivité à leur fonctionnement. Cela nous permettra de mieux repositionner l'utilisation de nos fonds.

D'autant que si nous voulons être compétitifs à l'international, outre l'essor de la recherche, il faudra que nous adaptions nos formations à 2 niveaux :

- Développer des formations bilingues. Les étudiants internationaux ne viendront en France pour l'ensemble de leur cursus, que si nos cours sont aussi en Anglais.
- Développer tout une offre de services. Quant on s'inscrit dans une université américaine, cela a un coût. Sauf que le logement est fourni avec, vous bénéficiez gratuitement au choix de plusieurs piscines olympiques, etc. Aujourd'hui, un étudiant qui arrive à Angers.

**En conclusion**, Monsieur le Président, Réajustement de nos fonds, soutien accru à la recherche, renforcement des liens entre université et territoire et repositionnement sur le marché de la formation professionnelle et internationale doivent être les critères prédominant à la revue de notre politique. C'est une nécessité.

Pour ma part, **je suis persuadé que sur cette question de l'université et de la recherche publique nos positions doivent pouvoir converger**. Nous voterons cette délibération même si nous souhaiterions un effort plus affirmé pour nos laboratoires et particulièrement ceux en sciences humaines.

**Enfin**, dernière remarque, qui s'adresse à l'ensemble des collègues qui siégeront dans cette assemblée au lendemain des cantonales, et au vu du contexte que j'évoquais : il est nécessaire, à l'image de ce qu'a fait l'agglomération d'Angers, **de réunir enseignement supérieur et recherche, et de les réunir avec la commission ayant en charge le développement économique**.